



Ferme Saint-Martin



Chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne (n° 6)



Chapelle du Try-au-Chêne



Arbre cornier au chemin de la chapelle du Try-au-Chêne, à la limite de Tangissart

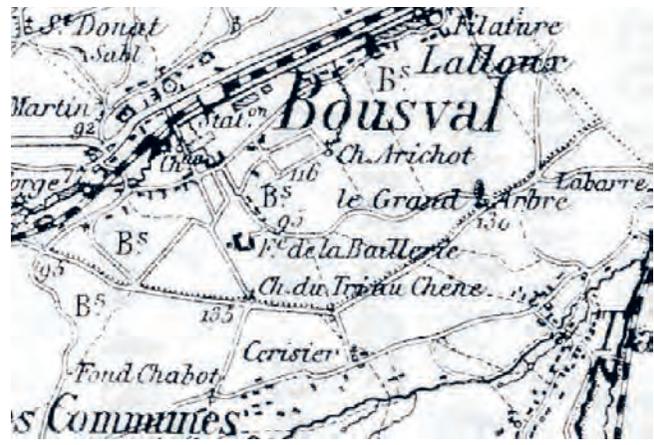


Château de Bousval

La **ferme Saint-Martin**. En 1757, le lieu-dit "closière Saint-Martin" fut acheté par le censier de la Baillerie, époux d'une sœur des trois frères Leroy décédés en 1755 (voir le circuit n° 9: la légende de Renoussart). La ferme actuelle date de 1758. Le bien est resté dans la même famille jusqu'en 1876. L'activité agricole cessa en 1963.

Le **Grand Arbre** « ... un bel arbre... Jadis cet arbre avait un vis-à-vis et, à quelques mètres de là, on en voyait un troisième... Ce dernier devait avoir des dimensions extraordinaires, si j'en crois la carte militaire (1869) qui l'appelle Le grand arbre... » (dixit Cosijn, 1911). D'après G. Deltour (1956), il devait s'agir d'un hêtre énorme.

La carte publiée dans l'ouvrage de J. Tarlier et A. Wauters (1859) indique « Le Grand Arbre » à côté d'une silhouette d'arbre à l'extrémité du chemin du Grand Arbre. Celui-ci pourrait être le dernier survivant des trois arbres évoqués par Cosijn. En effet, une carte militaire plus ancienne indique à cet endroit « Arbres » et, à quelque distance, « Arbre », à côté du dessin d'un arbre qui pourrait dès lors être considéré comme l'antique « grand arbre ».



Bousval en balade : mai 2021
Copyright : Colette Wibo & Ghislain Grégoire
Chemins 141 www.chemins141.be
Editeur responsable : M. Fourny mfourny@skynet.be
Avertissement. Ce circuit n'est pas balisé. La description de cet itinéraire et les points de repère sont donnés à titre purement indicatif et n'engagent en aucune manière la responsabilité de l'association Chemins 141. Le tracé indiqué doit être considéré comme une suggestion. En cas d'accident, la responsabilité de Chemins 141 ne peut être engagée.
Les chiens doivent être tenus en laisse.



Bousval en balade Circuit n° 10 (8 km)

Une famille illustre à Bousval du XVIII^e au XIX^e siècle

Promenade du Grand Arbre

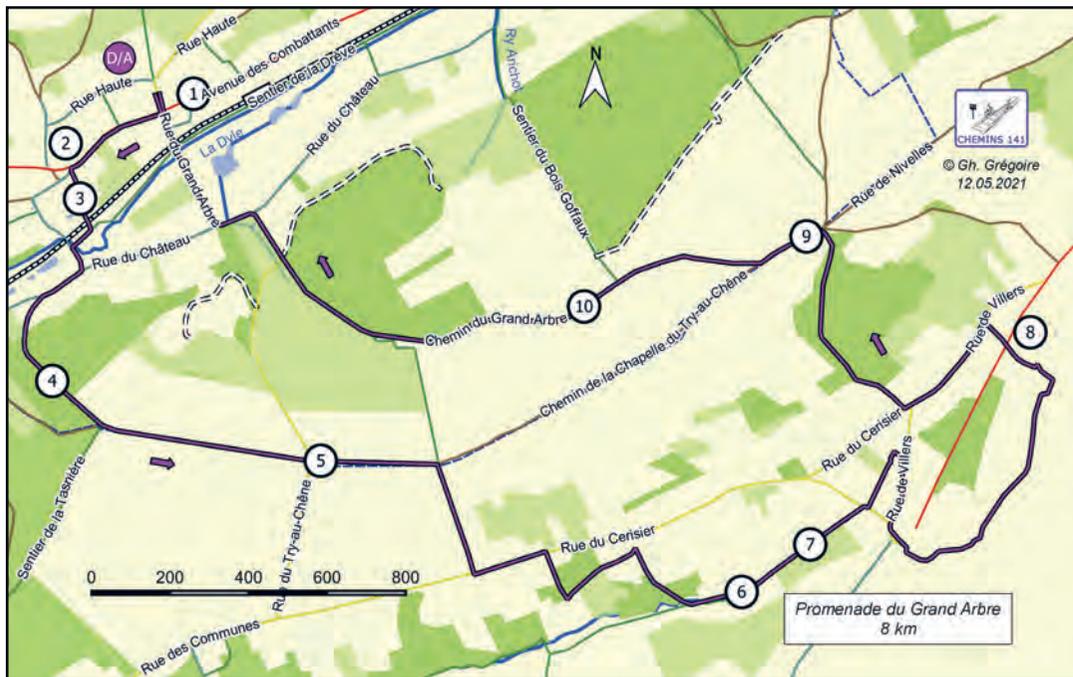


Les comtes Vander Stegen

Les armoiries des comtes Vander Stegen ornent le fronton de l'église de Bousval et les obits du chœur. Jean-Adolphe Vander Stegen, drossart du Brabant, reçut le titre de comte de l'empereur Charles VI d'Autriche. Son monument funéraire se trouve dans le chœur.

Son fils, le comte Philippe-Norbert, devint seigneur de Bousval et de Laloux en 1726. Il acheta le château et la basse-cour de Bousval. Il acquit aussi la seigneurie de Bourdeau, sa cense et son moulin, et plus tard les droits seigneuriaux de la Baillerie. Son fils Jean-Baptiste achète les biens de la Baillerie et de Laloux et la seigneurie de la Motte.

En 1873 les biens sont partagés entre deux filles. La famille de Bylandt reçoit la cense du château et la ferme Bourdeau, tandis que la Baillerie, la chapelle du Try-au-Chêne et la ferme Laloux sont attribuées au châtelain de Vrière de Bousval qui s'en défit en 1884.



Points de repère

Les numéros entre crochets [] correspondent aux pastilles numérotées de la carte.

Description du circuit

Départ: place Communale de Bousval, devant l'église.

- Avant le départ de la promenade, jetons un coup d'œil sur les armoiries des Comtes Vander Stegen au-dessus du porche d'entrée de l'église [1]. Ils furent propriétaires du château de Bousval de 1726 à 1884.

- Descendre la Place Communale puis, aux feux lumineux, remonter l'avenue des Combattants vers la droite. A 150 mètres, longer le mur blanc de l'imposante ferme Saint-Martin [2]. La chapelle Sainte-Anne, à droite du porche d'entrée, date de 1878.

- Traverser l'avenue des Combattants et emprunter en face le sentier Finet qui s'ouvre à droite du garage de la maison n° 36, en haut de la rue de la Forge. Il descend entre haies et clôtures [3].

Au bas du sentier, subsistent des vestiges de barrières en ciment bordant l'ancienne voie ferrée transformée en RAVeL. Croiser ce dernier, puis un chemin privé et filer immédiatement à droite par un étroit sentier.

Il franchit la Dyle sur une passerelle.

Nous tournons à gauche dans la rue de la Forge.

- Au carrefour en T, poursuivre à droite par la rue du Château sur 100 mètres. Face à la chapelle Sainte-Barbe, nous empruntons une impasse asphaltée (à droite de la maison n° 4) pour monter par le chemin encaissé de la Taille Haquin à travers le bois de la Tassenière [4].

- A la lisière du bois, négliger les sentiers de droite. Le tracé s'infléchit vers la gauche à travers champs.

Au bout d'un parcours rectiligne nous atteignons la chapelle du Try-au-Chêne datant de 1608 et classée avec le vaste plateau

environnant [5].

- Cheminer tout droit jusqu'au pilastre d'une potale volée, puis emprunter à droite le premier chemin de terre. Traverser la rue du Cerisier et poursuivre à gauche sur 200 mètres.

- Eviter le premier sentier à droite et s'engager dans le second entre les maisons n° 61 et 63. Nous dévalons la pente raide et, après trois marches, nous remontons à gauche la rue du Créquion. Au coude, au-delà de la maison n° 1, dévaler à droite un chemin en terre bordé de haies, qui s'incurve et atteint le ri d'Hez.

- Franchir le ponceau et continuer vers la gauche dans le fond marécageux (sentier des Prés Saint-Jean) [6]. Un peu plus loin, prendre la branche de gauche d'une fourche et passer à nouveau le ri d'Hez. Le tracé suit les méandres. Il faut enjamber plusieurs rigoles de ruissellement [7].

- Tout au bout, contourner une barrière et traverser la rue Notre-Dame, non loin de l'église de Tangissart. Gagner en face une sente étroite proche de la rive du ri d'Hez (quelques marches). Franchir deux fois le ruisseau pour déboucher à la rue de Villers (à gauche de la maison n° 84).

La suivre à droite jusqu'à la place Brunard et enfler à

gauche la rue Notre-Dame. Traverser la route N275 sur le passage zébré.

- Se déporter sur la droite puis tourner à gauche dans la rue du Pont de Bois. L'itinéraire décrit un « S », et passe le pont sur la Thyle.

- Au-delà d'une courte montée et d'un passage à niveau, obliquer à gauche vers l'ancienne maison du garde-barrière, la contourner par la droite et enfler un sentier qui ondule à flanc d'un coteau arboré.

Après une brève montée, le tracé longe une clôture, vire à droite (chicane) et atteint la rue Sainte-Gertrude à suivre à gauche. Au premier carrefour, tourner encore à gauche.

- Dans le coude de la route, en surplomb de la voie ferrée, arpenter une large passerelle en béton pour descendre une volée d'escaliers (accès au quai n° 2 et vue sur l'ancien moulin de La Roche [8]). Bref gauche-droite pour suivre l'asphalte d'un sentier le long d'une clôture normande. Franchir la Thyle, puis un peu plus loin traverser la route N275.

- Continuer le chemin asphalté. Au T, filer à gauche dans la rue de Villers puis sans changer de direction continuer brièvement au-delà d'une fourche. Au pignon gauche de la maison n° 74, enfler à droite un chemin herbeux.

- Au cours d'une longue montée, le tracé s'infléchit à gauche puis s'enfonce vers la droite dans un bois. Remonter un sentier fortement encaissé (dit « Trou du Renard »). Il frôle un haut monticule par la droite, et serpente dans un profond ravin sinueux. Après une sérieuse grimpe, il atteint la lisière, oblique à droite puis vire à gauche.

- Sur le plateau, le croisement de chemins est marqué par un arbre cornier isolé. Emprunter le chemin de gauche [9]. La chapelle du Try-au-Chêne se profile dans le lointain.

Suivre le tracé rectiligne sur 160 mètres et bifurquer à droite dans le chemin du Grand Arbre (poteau de signalisation) qui devient encaissé et descend lentement à flanc de coteau jusqu'au bois de Rochamont [10].

- Le chemin devient asphalté et longe les prés de la ferme de la Baillerie. Négliger à gauche la rue du Try-au-Chêne. Au T, en face du mur du château de Bousval, tourner à gauche puis à droite en longeant l'enceinte du château.

Franchir la Dyle et le RAVeL. Remonter jusqu'aux feux lumineux et traverser l'avenue des Combattants jusqu'au point de départ.